

MAR 28		6	0
		20	0
MER 29		5	0
		22	0
JEU 30		6	0
		24	0
VEN 31		10	7
		20	22
SAM 1		10	9
		18	22
DIM 2		8	1
		18	4

Cette semaine :

- **Excoriose**
- **Vers de la grappe**
- **Escargots**
- **Erinose**
- **Acariose**
- **Cochenilles**

Stades phénologiques

Le stade "sortie des feuilles" est observé sur les plantiers ainsi que sur les bourgeons du bout de baguette sur Merlot, Gamay, Chardonnay, Duras...

Plus globalement, on observe le stade "bourgeons dans le coton", "gonflement des bourgeons" voire "repos d'hiver" sur les zones tardives.

L'évolution des stades risque de s'accélérer avec les conditions printanières de la semaine.

EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes



En hiver : nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entrenœuds.

En saison : sur les rameaux, des nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat.



Au vignoble : des symptômes sont observés suite aux contaminations des années précédentes. Les cépages les plus touchés sont le Loin de l'oeil, le Gamay, le Mauzac, le Duras...

Nuisibilité

Pertes quantitatives de récolte car les rameaux atteints sont cassants et les bourgeons présents sur la partie atteinte ne débourent pas (les conséquences sont donc plus grave en cas de taille courte).

Préconisations

Conditions d'intervention

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades « sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à « 2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E) rend le traitement inutile.

Dans certaines situations précoces, le stade d'application pourrait être atteint en fin de semaine voire semaine prochaine.



stade D ou 6



stade E ou 9

Deux stratégies sont possibles :

stratégie à 2 applications : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D), 1 application au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix, Citrothiol et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 8-10 kg/ha (dose conseillée)*

stratégie à 1 application : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 40 % des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Rhodax Express ; fosétyl Al/mancozèbe ; 2 kg/ha (dose homologuée) ; ZNT=50m*

* *Sillage, Slogan, Chaoline ; fosétyl Al/métirame ; 3kg/ha (dose homologuée)*

* *Mikal Flash ; fosétyl Al/folpel ; 0,3 kg/hL (base 1000L/ha) (dose homologuée)*

* *Cabrio Top ; pyraclostrobine/métirame ; 1,5kg/ha (dose homologuée)*

En pratique : Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.

Alternatives

Elimination des bois atteints à la taille.

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Surveillez vos parcelles, les stades d'intervention devraient être atteints dans quelques jours.

ESCARGOTS

Analyse de risque

Observations

Les premiers individus sont montés dans les souches il y a 3 semaines mais les populations montent toujours. Le pic de piégeage a été observé le 13 mars.

A retenir

Dernière limite pour la mise en oeuvre ou le renouvellement des appâts.

Préconisations

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Plus les granulés sont mis tôt, plus ils sont efficaces. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche.

* *Sluxx HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée)*

* *Metarex TDS/Xenon Pro/Agrilimace EVO, métaldéhyde, 5kg/ha (dose homologuée)*

Alternative

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol d'*Eulia* est en cours : une centaine d'adultes a été piégée en 1 semaine.

Eudémis : pas de capture. Le début de vol est prévu autour du 6 avril.

Analyse de risque

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

A retenir

Mise en place des pièges et des diffuseurs sur les parcelles confusées.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

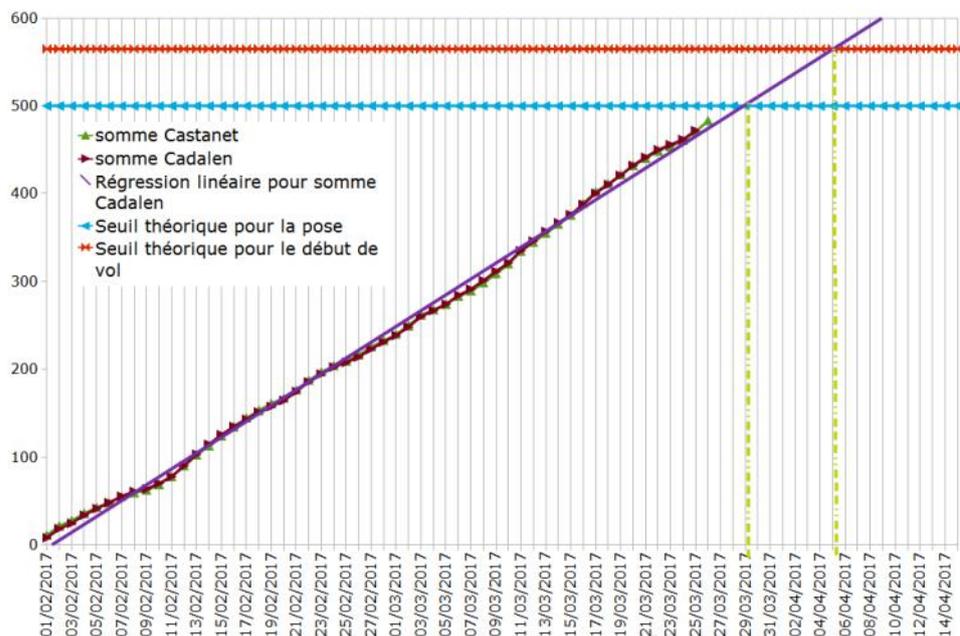
Pour ceux qui mettent en place de la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs doit être effective une semaine avant le début des vols, la pose des diffuseurs doit être terminée fin mars sur les secteurs précoces. Sur les secteurs les plus tardifs, la fin de la pose peut être décalée de quelques jours. (Voir d'après le graphique ci-dessous).

Même si la pose est anticipée, la diffusion des phéromones est faible lorsque les températures restent basses.

Le nombre de diffuseurs est à moduler suivant l'ilot confusé et les bordures à réaliser.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.



Somme des températures depuis le 1er février en base 0°C et prévision de début de vol Eudémis - stations de Cadalen et Castanet -

ERINOSE

Analyse de risque

**Symptômes**

Formation de boursoufflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte.

Sur les parcelles à historique, un à deux traitements au soufre mouillable, suffisent généralement à maîtriser l'érinose. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

* *Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)*

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Coupler les interventions érinose/excoriose

ACARIOSE

Analyse de risque

**Observations**

L'acariose se manifeste par des blocages de végétation. Les jeunes pousses apparaissent alors comme rabougries. Elle se manifeste très souvent sur des plantiers.

Conditions de développement

Les attaques d'acariose au printemps sont très localisées et favorisées par des conditions froides au débourrement. Une forte attaque peut engendrer des retards de végétation et de maturité.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention. Il faut être vigilant sur les plantiers.

Préconisations

Les parcelles fortement attaquées lors de la campagne précédente doivent faire l'objet d'une surveillance particulière. Si nécessaire, l'application doit être ciblée sur pointe verte.

* *Produits à base de soufre mouillable ; 20 kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Attention, vérifiez l'homologation spécialité commerciale par spécialité commerciale.*

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Les interventions doivent se limiter aux parcelles fortement touchées les années précédentes

COCHENILLES

Analyse de risque



parcelles concernées.

Observations

Sur notre vignoble, 2 familles de cochenilles peuvent être présentes : les coccidés (cochenille lécanine et cochenille floconneuse) et les pseudococcidés (cochenille farineuse). Les années antérieures, des cochenilles lécanines ont été observées (photo ci-contre), notamment sur les secteurs de Broze, Brens et de Lisle. Leur présence est ponctuelle au niveau du vignoble mais peut être importante sur les

Préconisations

Dans les parcelles fortement attaquées les années précédentes, **traitez avec des huiles blanches dès maintenant (bourgeons dans le coton)** :

* *Oviphyt, Acakill ; huile de paraffine ; 2L/hL (sur la base de 1000L/ha)*

L'application doit être réalisée à la limite du ruissellement. Ces applications impactent fortement la faune auxiliaire.

Alternatives

Les huiles blanches sont des solutions de biocontrôle et sont autorisées en bio.

Lutte biologique par des lâchers de chrysopes et/ou de coccinelles.

Nuisibilité

Ces insectes sont des piqueurs-suceurs. Ils provoquent l'affaiblissement des ceps et le développement de fumagine (champignon noir se développant sur le miellat et entraînant des dépréciations sur raisin de table et le développement du botrytis). Les cochenilles sont aussi vectrices de virus tel que l'enroulement.

A retenir

Les interventions doivent se limiter aux parcelles fortement touchées les années précédentes

Les produits avec l'ancien étiquetage doivent être utilisés au plus tard le 1er juin 2017.

En annexe, vous trouverez :

- * la note technique nationale pour la gestion des résistances
- * la liste des produits de biocontrôle
- * un document sur les méthodes alternatives
- * un document sur la mise en oeuvre des bonnes pratiques de traitement

Prochain bulletin le 4 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (*mildiou*), d'autres en cours de validation (*oïdium*) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Midi-Pyrénées (<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Midi-Pyrénées (www.mp.chambagri.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

